

[COMMUNIQUE DE PRESSE] DEVOIR DE VIGILANCE : Une position à rebours de l’histoire

Le Président de la République, en affirmant devant un parterre d’investisseurs étrangers, vouloir purement et simplement écarter la directive sur le devoir de vigilance et quelques autres régulations, adopte une position radicale et incompréhensible. **La CFDT met en garde contre ces propos opportunistes, aux accents populistes. Ils sont à rebours des avancées que la France a portées depuis 2017 en responsabilisant les entreprises sur le respect des droits humains et environnementaux dans la chaîne de valeur.**

À la suite du drame du Rana Plaza, elle a été pionnière en adoptant, alors qu’Emmanuel Macron était ministre de l’Économie, une législation historique sur le devoir de vigilance.

Le Président de la République confond simplification et dérégulation. La procédure « Omnibus » au niveau européen qui malmène les directives piliers du green deal que sont la CSRD (reporting durabilité) et la CS3D (devoir de vigilance) prétend être une réponse au rapport Draghi. Ce rapport recommandait une simplification, une réduction de la charge bureaucratique et administrative, mais pas une dérégulation. Bien au contraire, il invitait à structurer la compétitivité de l’Europe pour l’avenir.

Or le devoir de vigilance est essentiel pour consolider une économie socialement juste et compatible avec les limites planétaires. Dans le contexte actuel de remise en cause des règles du commerce mondial, l’Union européenne a un enjeu à se démarquer des autres régions du monde.

Laisser croire que les réglementations sociales et environnementales sont la cause de tous les maux et qu’y renoncer serait la solution pour l’Europe, c’est

faire fausse route !

Les populations les plus fragiles seraient les plus touchées par les conséquences d'une telle décision.

La CFDT appelle le Président de la République ainsi que les responsables politiques français et européens, à revenir à la raison et à confirmer les engagements français et européens pour une économie durable, fondée sur les valeurs de démocratie, de justice et de respect des droits humains.

DÉCLARATION DE

FABIEN GUIMBRETIERE, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT



Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !



[S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)



[S3C Télécoms prestataires IDF](#)



[s3telecomsprestatairesidf](#)



[S3C Télécoms Prestataires IDF](#)



[s3telecomsprestatairesidf](#)



[S3CTélécoms Prestataires IDF](#)

Documents

[DEVOIR DE VIGILANCE Une position à rebours de l'histoire](#)